Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_18-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 27 mai de l'An Deux Mille Vingt-six à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 26
Jocelyne POITEVIN, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Christelle DRÉANO, Jean-Loup THIVET, Marie-Pierre GUILCHER, Sylvie VIGOUROUX-BUREL, Françoise PENCALET, Gaëtan OLIVIER, Marine GONIDEC, Ludovic QUELENNEC, Yves TYMEN, Marc RAHER, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre BARIOU, François GUET, Isabelle STEFANUTTI, Julien LAOUÉNAN, Henri SAVINA, Marie-Pierre COSQUER, Catherine LAMOUR – GENTRIC, Philippe CORNEC.
Pouvoirs : André GUILLEMOT, pouvoirs à Françoise LAOUÉNAN – LE LEC
Philippe LE MOIGNE, pouvoirs à Christelle DRÉANO
Gildas HÉMERY, pouvoirs à Jean-Loup THIVET
Béatrice QUEFFELEC, pouvoirs à Ludovic QUELENNEC
François PHILIPPE, pouvoirs à Marie-Pierre GUILCHER

Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DÉLIBÉRATION N° DF-26-05-18

OBJET : Budget supplémentaire 2026 – Budget annexe « Eau »

Rapporteur : Henri SAVINA

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-1, L.2313-1 et L.2313-2 ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57 ;

Vu la délibération n° DF-26-02-05 en date du 4 février 2026 adoptant le budget primitif pour l'année 2026 du budget annexe « Eau » ;

Vu la délibération n° DF-26-05-04 en date du 27 mai 2026 adoptant le compte administratif pour l'année 2025 du budget annexe « Eau » ;

Vu la délibération n° DF-26-05-11 en date du 27 mai 2026 approuvant l'affectation des résultats pour l'année 2025 du budget annexe « Eau » ;

Vu la maquette budgétaire du budget supplémentaire 2026 annexée ;

Un budget supplémentaire a pour objet d'affecter les résultats de l'exercice précédent, d'inscrire les restes à réaliser et d'apporter des inscriptions ou des ajustements complémentaires au budget primitif de l'année, rendus nécessaires par les derniers éléments connus depuis son vote.

Il est rappelé que le budget primitif 2026 a été voté, le 4 février 2026, pour un montant total de 6 626 530 € (mouvements d'ordre inclus).

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_18-DE

PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
SECTION DE FONCTIONNEMENT

3) *Les recettes de fonctionnement*

		BP 2026	BS 2026	TOTAL BP + BS
013	Atténuation de charges	110 000,00 €		110 000,00 €
70	Produits des services	3 881 500,00 €		3 881 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00 €		30 000,00 €
76	Produits financiers	12 700,00 €		12 700,00 €
77	Recettes exceptionnelles	1 500,00 €		1 500,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	10 000,00 €		10 000,00 €
	Total recettes réelles	4 045 700,00 €	- €	4 045 700,00 €
042	Opérations d'ordres (subventions)	150 500,00 €		150 500,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	- €	327 604,82 €	327 604,82 €
	TOTAL	4 196 200,00 €	327 604,82 €	4 523 804,82 €

Les recettes de fonctionnement progressent de 327 k€ par l'intégration du résultat de l'exercice 2025.

4) *Les dépenses de fonctionnement*

		BP 2026	BS 2026	TOTAL BP + BS
011	Charges à caractère général	1 476 450,00 €	40 000,00 €	1 516 450,00 €
012	Charges de personnel	1 360 000,00 €		1 360 000,00 €
014	Atténuations de produits	350 000,00 €		350 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00 €		50 000,00 €
66	Charges financières	125 000,00 €		125 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	20 000,00 €		20 000,00 €
68	Provisions	10 000,00 €		10 000,00 €
	Total dépenses réelles	3 391 450,00 €	40 000,00 €	3 431 450,00 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	207 354,82 €	207 354,82 €
042	Opérations d'ordre (amortissements)	804 750,00 €	80 250,00 €	885 000,00 €
	TOTAL	4 196 200,00 €	327 604,82 €	4 523 804,82 €

Les dépenses de fonctionnement sont réajustées comme suit :

- Abondement des charges à caractère général de + 40 k€ dont + 30 k€ pour les produits de traitement, + 5 k€ pour le carburant, + 5 k€ pour les assurances ;
- Ajustement des dotations aux amortissements (opérations d'ordres) : + 80 k€ ;
- Ajustement du virement à la section d'investissement : + 207 k€.

PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
SECTION D'INVESTISSEMENT

3) *Les recettes d'investissement*

		BP 2026	REPORT 2025	BS 2026	TOTAL BP + BS
10	Dotations, fonds divers et réserves			364 786,32 €	364 786,32 €
13	Subventions d'investissement	75 000,00 €	114 734,63 €	25 000,00 €	214 734,63 €
16	Emprunts	1 500 580,00 €		- 187 604,82 €	1 312 975,18 €
	Total recettes réelles	1 575 580,00 €	114 734,63 €	202 181,50 €	1 892 496,13 €
021	Virement de la section de fonctionnement			207 354,82 €	207 354,82 €
040	Opérations d'ordre (amortissements)	804 750,00 €		80 250,00 €	885 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €			50 000,00 €
001	Excédent d'investissement reporté			227 053,12 €	227 053,12
	TOTAL	2 430 330,00 €	114 734,63 €	716 839,44 €	3 261 904,07 €

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_18-DE

Les recettes d'investissement progressent pour un montant total de 831 k€ dont 114 k€ au titre des reports 2025 et 202 k€ de nouvelles recettes réelles, affectées comme suit :

- La constatation de l'excédent de fonctionnement capitalisé : + 364 k€ ;
- Une participation financière à la réalisation de dévoiement de réseaux AEP : + 25 k€ ;
- L'ajustement du besoin d'emprunt d'équilibre : - 187 k€ ;
- L'ajustement du virement de la section de fonctionnement : + 207 k€ ;
- L'inscription des recettes relatives aux opérations d'ordres : + 80 k€ ;
- La constatation de l'excédent d'investissement cumulé : + 227 k€.

4) *Les dépenses d'investissement*

		BP 2026	REPORT 2025	BS 2026	TOTAL BP + BS
16	Emprunts	446 700,00 €			446 700,00 €
20	Immobilisations incorporelles	61 000,00 €	57 642,61 €		118 642,61 €
21	Immobilisations corporelles	1 722 130,00 €	523 142,66 €	25 000,00 €	2 270 272,66 €
23	Immobilisations en cours		125 788,80 €	100 000,00 €	225 788,80 €
	Total dépenses réelles	2 229 830,00 €	706 574,07 €	125 000,00 €	3 061 404,07 €
040	Opérations d'ordres (subventions)	150 500,00 €			150 500,00 €
041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €			50 000,00 €
	TOTAL	2 430 330,00 €	706 574,07 €	125 000,00 €	3 261 904,07 €

Les dépenses d'investissement sont réévaluées pour un montant total de 831 k€ dont 706 k€ au titre des restes à réaliser et 125 k€ au titre de nouvelles dépenses à constater :

- Des crédits supplémentaires pour la réalisation de travaux de dévoiement de réseaux : + 25 k€ ;
- Des crédits supplémentaires au chapitre 23 au titre des travaux d'aménagement et des avances forfaitaires : + 100 k€.

Dès lors, il est proposé, au Conseil communautaire, d'adopter le budget supplémentaire 2026 du budget annexe « Eau » comme suit :

- Section de fonctionnement : 327 604,82 €
- Section d'investissement : 831 574,07 € (y compris les restes à réaliser)

Soit un total de 1 159 178,89 €, portant ainsi le montant total du budget annexe « Eau » pour l'année 2026 à 7 785 708,89 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Développement économique, mutualisation et finances et du Bureau communautaire du 18 mai 2026 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **ADOPTER** le budget supplémentaire pour l'année 2026 du budget annexe « Eau »,
- **ARRETER** les montants par section tels que présentés ci-dessus, en équilibre en dépenses et en recettes.

Fait et délibéré le 27 mai 2026.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

Le secrétaire,
Françoise LAOUENAN – LE LEC





